

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la 5e séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 17 juin 2021, à 16 h 15, en TEAMS

Étaient présents :

Mmes	Nathalie Séguin	MM.	Martin Barrette
	Annick Primeau		Carol Forcier
	Marie-Elaine Tremblay		Gilbert Patenaude
	Carole Lefebvre		

Étaient absents :

Mmes	Nadine St-Onge	MM.	Frédéric Archambault
	Sylvie Mongeon		
	Josée Danis		
	Susy Barre		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est déclarée ouverte à 16h18. Mme Danis étant absente, madame Carole Lefebvre agira à titre de secrétaire.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Madame Nathalie Séguin, souhaite la bienvenue aux membres via la plateforme Teams en ce dernier CÉ de l'année.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point 7.1 *État de situation* sera élaboré et le point 7.7 *Prévisions budgétaires 2020-2021* sera présenté à la première réunion du C.É. en septembre 2021.

RÉSOLUTION 2020-CE5-01

Il est proposé par madame Annick Primeau;
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 AVRIL 2021

Monsieur Martin Barrette mentionne la correction du nom de Marie-Elaine Tremblay. Il mentionne également qu'une discussion avec la présidente a eu lieu à l'effet qu'en l'absence de Mme Danis, Mme Lefebvre attiré à la chaise de Mme Danis, puissent être considéré comme une membre du C., représentant les employés de soutien. Tous les membres présents à la réunion ont accepté.



5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Martin Barrette informe que le point 7 c) qui avait été reporté lors de la réunion du 20 avril 2021 concernant la liste des frais chargés aux élèves n'est pas finale pour l'instant. Il a été mentionné que nous allons respecter le prix des manuels pour les étudiants qui ont déjà débuté leur formation. La hausse de prix des manuels sera seulement pour les nouveaux élèves. Le Centre assumera les frais des hausses des manuels pour les anciens élèves. Ce point sera laissé en suivi pour la première rencontre, en septembre 2021.

6. PAROLE AU PUBLIC

7. ADMINISTRATION DU CENTRE

7.1 État de situation

Monsieur Martin Barrette informe que les rencontres en présentiel ne sont pas encore autorisées. Il mentionne également que des frais supplémentaires ont été engendrés depuis le début de la Covid (ajout de personnel à la boutique gourmande, achats de matériels, etc.) sans aucune enveloppe budgétaire supplémentaire et qu'il aurait aimé faire la proposition que le \$1000 de dépense du CÉ soit transféré dans le fond d'urgence des élèves (pour acheter de la nourriture et biens essentiels), mais les balises de l'administration du budget des CÉ, font en sorte que ce n'est pas possible.

Plan d'effectif

Suite au récent plan d'effectif, le poste de diction adjointe passe de 30% à 20%. Mme Isabelle Giguère quitte pour un poste en FGA et Mme Julie Fleurant prendra la relève à titre de direction adjointe.

Vague de chaleur

Les deux journées de fermeture en juin sont exceptionnelles. Le port du masque étant obligatoire, le CSS a annoncé la fermeture des établissements en raison de la chaleur.

Formation durant l'été

À la suite d'une année particulièrement exceptionnelle, après réflexion et suivant des appels à d'autres CFP, le directeur nous informe qu'il a préféré fermer le CFP pour permettre aux enseignants de refaire le plein d'énergie. La formation en ébénisterie restera ouverte à la demande de l'enseignant et des élèves.

Madame Mylène Fortier nous informe qu'Emploi-Québec paiera 4 semaines supplémentaires à l'élève et qu'ensuite, ce dernier pourra recevoir la PCRE.

7.2 Journée de grève

Monsieur Martin Barrette espère que tout va se régler pour le mieux, autant pour le soutien que pour les professionnels. Madame Annick Primeau a partagé le mécontentement de certains élèves puisque les heures manquées à cause de la grève n'étaient pas reprises. Le Ministère de l'Éducation n'octroiera pas d'heures supplémentaires, le but/objectif d'une grève étant de déranger.

7.3 Capsule vidéo formation CÉ

Il est proposé que chacun prenne connaissance des capsules vidéos et que par la suite, le formulaire soit signé et retourné à la secrétaire.

7.4 Prévisions budgétaires 2021-2022

Monsieur Martin Barrette montre les prévisions budgétaires basées sur 237 ETP ainsi que sur les taxes scolaires.

RÉSOLUTION 2020-CE5-02

Il est proposé par Mme Annick Primeau

QUE le budget 2021-2022 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.5 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Mme Isabelle Giguère a expliqué le contenu du plan. Les 9 composantes demandées sont inscrites dans le plan.

RÉSOLUTION 2020-CE5-03

Il est proposé par Mme Nathalie Séguin;

QUE le plan de lutte soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.6 État des inscriptions

M. Barrette est optimiste de pouvoir débiter les programmes d'Horticulture et jardinerie ainsi que Réalisation d'aménagements paysagers séparément.

Pour le programme d'Ébénisterie, il y a 3 personnes sur la liste d'attente puisque le programme accepte 22 personnes. C'est plus difficile pour le programme de Boucherie de détail. Monsieur Gilbert Patenaude, élève de MÉCI, aurait aimé faire le double DEP en électromécanique mais M. Barrette mentionne qu'il y a eu des échanges avec le directeur du CFP de Hull et malheureusement, pour plusieurs raisons, cette cohorte ne sera pas disponible pour l'instant.

7.7 Prévision budgétaire 2020-2021

Une coquille s'est glissée dans l'ordre du jour, il aurait fallu lire bilan budgétaire 2020-2021. Les résultats ne sont pas disponibles et seront présentés en septembre prochain.

7.8 Bilan des services, préparé par Josée Béland (orthopédagogue) et Mylène Forcier (TTS)

Mme Mylène Forcier se dit bien heureuse de l'arrivée de Madame Maude Touchette, Psycho-éducatrice. Elle travaille en collaboration serrée avec nos élèves.

La situation arrivée en février dernier a permis à l'équipe de mesures d'urgence (EMU) de faire un plan d'action avec des rencontres mensuelles avec les enseignants.

Pour les élèves d'un jour, une compilation est gardée au niveau statistique. Pandémie oblige, ce service a été arrêté à deux reprises.

De plus en plus de jeunes cessent leur formation en raison de la COVID, alors il y a un besoin d'encadrement plus serré avec un protocole d'entente.

M. Barrette a présenté le rapport annuel du service d'orthopédagogie. Il y a eu légère diminution du nombre d'élèves qui ont bénéficié du service en grande partie en raison de la pandémie.

7.9 Membres du CÉ 2021-2022

Madame Nathalie Séguin et monsieur Martin Barrette ont remercié tous les membres du conseil d'établissement pour leurs implications.

Les membres présents suivants ont accepté de poursuivre leur mandat :

Mesdames : Nathalie Séguin, Annick Primeau, Marie-Elaine Tremblay ainsi que Messieurs : Martin Barrette, Gilbert Patenaude.

8. QUESTIONS DIVERSES

RÉSOLUTION 2020-CE5-04

Il est proposé par madame Carole Lefebvre;

QUE le calendrier scolaire 2021-2022 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le mardi 14 septembre 2021.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2020-CE5-05

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 18 h 29 par madame Nathalie Séguin;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nathalie Séguin
Présidente

Carole Lefebvre
Remplaçante de Josée Danis,
Secrétaire de centre

Date

Date